

## Note de rentrée 2025 - 2026

Chers parents,

L'équipe enseignante est heureuse d'accueillir votre enfant et lui souhaite une bonne rentrée. Nous vous remercions de prendre connaissance de cette note dans laquelle vous trouverez les principaux renseignements nécessaires au bon fonctionnement de notre école.

### 1/ HORAIRES D'ACCUEIL ET DE SORTIE DE L'ÉCOLE

Heure d'accueil : le matin 8h50 l'après-midi 13h35

Heure de sortie : le matin 12h15 l'après-midi 16h30

### 2/ RETARDS

Les retards perturbent le début de classe. Nous vous demandons de bien respecter les horaires d'accueil et de sortie des élèves. Nous comptons sur votre ponctualité.

### 3/ ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

TPS – PS – MS - GS M. CHEVALIER David

CP – CE1 Mme MEZERETTE Chloé

CE1 – CE2 Mme CAILHOL Marion

CM1 – CM2 Mme DALLY – EL FOUH Marine et Mme BRUSQ Muriel, décharge de direction, tous les mardis

### 4/ FICHE DE RENSEIGNEMENTS / FICHE SANITAIRE

Une fiche de renseignements et une fiche sanitaire vous ont été distribuées dans une enveloppe marron : elles doivent être complétées par vos soins. Tout changement ou complément d'information devra être communiqué et renseigné sur la fiche.

**Pour les parents séparés, nous vous rappelons que l'école doit connaître l'adresse des deux parents afin de pouvoir communiquer toutes les informations importantes et/ou urgentes.**

### 5/ ATTESTATION D'ASSURANCE

L'assurance scolaire couvrant les enfants est obligatoire pour toutes les sorties qui dépassent les horaires légaux de l'école.

A défaut d'une telle assurance, votre enfant ne pourra pas participer à une sortie qui dépasse la demi-journée de classe. Prière de vérifier votre contrat d'assurance et de **demander une attestation à votre assureur** : les enfants doivent être assurés pour les dommages causés à autrui (responsabilité civile) mais aussi pour les risques corporels subis (garantie individuelle corporelle).

### 6/ GARDERIE

Une garderie payante est assurée par Mme MALIGNE Corinne chaque matin de **7h à 8h50** et par Mme LELEU Mélanie chaque soir de **16h30 à 19h**. Le numéro de téléphone de la garderie est le 05.55.58.24.44.

## 7/ ABSENCES

Si votre enfant ne peut pas venir à l'école , nous vous demandons de nous prévenir avant 9h ou sur le temps de pause méridienne soit :

- par téléphone (05 55 58 93 06)
- par mail [ce.0870726s@ac-limoges.fr](mailto:ce.0870726s@ac-limoges.fr)
- par écrit au retour de l'enfant en classe (billet d'absence).

Les absences et les retards non excusés de façon répétitive seront signalés à l'inspection académique.

## 8/ CALENDRIER SCOLAIRE 2025 - 2026

Rentrée	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025
Vacances d'automne	Du samedi 19 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025
Vacances de fin d'année	Du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026
Pont de l'Ascension	Du mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2026
Vacances d'été	À partir du samedi 4 juillet 2026

Les **départs anticipés et retours de vacances tardifs ne sont pas des motifs d'absence valables** et perturbent l'organisation de la vie de classe.

## 9/ ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

L'organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC) est arrêtée par l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription M. Emmanuel BLANCHER. Dans ce cadre, l'enseignant, en accord avec les parents désigne les élèves bénéficiaires des APC dans la limite d'une heure hebdomadaire comprise dans ses obligations de service. Les APC se déroulent le matin de 8h20 à 8h50.

## 10/ RÉUNION DE RENTRÉE

La réunion de rentrée aura lieu **lundi 8 septembre à 18h pour les 4 classes** .

Un temps commun est prévu dans le hangar afin de présenter l'équipe et le fonctionnement de l'école puis, chaque enseignant ira dans sa classe.

## 11/ PHOTO DE CLASSE

La date retenue pour les photos de classe est le **Jeudi 13 novembre**.

## 12/ COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La participation pour l'année scolaire est de **12 € pour un enfant scolarisé à l'école, 15€ pour deux enfants, 20€ pour trois enfants et plus**. Les chèques sont à adresser à : *coopérative scolaire OCCE*. Les paiements en espèces sont possibles. Les montants ont été baissés afin que chacun fasse un effort et participe, la somme récoltée bénéficiant **à tous les enfants**.

Voici un détail précis de la répartition de ce que ces 12€ permettent de financer :

- Les cours de piscine pour les MS/GS/CP

- L'adhésion de l'école à l'USEP (5,50€ / élève), ce qui garantit, entre autres, des sorties sportives à tous les enfants de l'école à raison de 2 sorties minimum par classe et par an.
- Les spectacles au centre culturel Fabrègue et la sortie cinéma de fin d'année.
- Le livre offert à Noël .

Si toutefois le montant vous semble conséquent, nous laissons la possibilité d'une participation libre, l'essentiel étant que chacun participe.

### **13/ VÊTEMENTS**

Il est nécessaire **de marquer tous les vêtements et la serviette de cantine** de votre enfant afin que nous puissions vous les rendre en cas de perte ou d'oubli.

### **14/ HYGIÈNE ET SANTÉ**

Les enfants doivent venir à l'école en bonne santé. Si un enfant montre des signes de fatigue ou de fièvre, vous serez immédiatement avertis afin de venir le chercher et lui apporter les soins nécessaires.

Uniquement dans le cas d'une maladie contagieuse, un certificat médical de non-contagion devra être fourni à la reprise.

### **15/ CAHIER DE LIAISON**

Un cahier de liaison est mis en place pour chaque élève afin de vous informer de la vie de l'école et de la classe ainsi qu'un blog, commun à toute l'école : <https://sainthilairelesplaces87800.toutemonecole.fr>

Pensez à les consulter régulièrement et à signer les mots sur le cahier.

### **16/ LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE**

Afin d'offrir un cadre propice à l'épanouissement de chaque élève et en tenant compte des enjeux de santé et de bien-être des élèves, conformément aux recommandations de la circulaire de rentrée 2025, l'actualisation du blog école et l'envoi de mails aux familles seront suspendus par défaut le soir de 20h à 7h et en fin de semaine du vendredi 20h au lundi 7h

### **17/ POUR RENCONTRER LES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE**

Des rencontres parents-enseignant sont prévues afin de faire une restitution sur les évaluations nationales (du CP au CM2). Pour tout autre sujet, vous pouvez solliciter l'enseignant de votre enfant via le cahier de liaison afin d'obtenir un rendez-vous.

**BONNE ANNÉE SCOLAIRE A TOUTES ET A TOUS.**

L'équipe enseignante.

Signature des parents :

--